

Un opérateur de téléphone portable propose trois formules. L'unité de durée des communications est la minute.

**Formule « libre »** : pas d'abonnement, 0,50 € par minute.

**Formule « éco »** : forfait 2 heures mensuelles pour 25 €, chaque minute supplémentaire est facturée 0,30 €.

**Formule « pro »** : durée et nombre de communications non limités, prix mensuel 40 €.

- 1/ Calcule le coût de 3 heures de communication pour chaque formule.
- 2/ Détermine pour quelle durée un client aura le même montant à payer avec la formule « libre » qu'avec la formule « éco ».
- 3/ Détermine pour quelle durée un client aura le même montant à payer avec la formule « libre » qu'avec la formule « pro ».
- 4/ Détermine pour quelle durée un client aura le même montant à payer avec la formule « pro » qu'avec la formule « éco ».